

Autorisation d'occupation temporaire
Pour le meublé de tourisme de grande
capacité et d'étape d'AURIAC

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

La commune d'Auriac (19220) souhaite mettre à disposition après complète rénovation, au moyen d'une AOT l'exploitation du meublé de tourisme grande capacité comprenant sur 2 niveaux :

- **Le rez-de-chaussée :**

L'espace détente, des vestiaires, une cuisine, des sanitaires communs, des locaux divers (buanderie, local vélos et pêche, déchets, technique), une chambre PMR avec salle de bain

- **L'étage :**

5 chambres collectives avec leur salle de bain et WC et un espace de circulation

- **L'annexe :**

Une cuisine, une chambre collective avec salle de bain et WC, une chambre simple avec salle de bain et WC

Ce bâtiment offre une surface utile de 437m² sur 2 niveaux et une annexe, espace vert attenant avec terrasse offrant une surface totale de 2500 m².

Les caractéristiques techniques et juridiques, les conditions attachées du bien mis à disposition, et notamment l'exigence que soit exploitée une activité touristique, l'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt, les conditions et formes de la participation, les critères d'appréciation des candidatures et des offres figurent dans un cahier des charges que vous pouvez retirer sur demande à la mairie d'Auriac :

Par mail : commune.auriac@orange.fr ou par téléphone : 05.55.28.23.02

Le meublé de tourisme grande capacité peut être visité sur rendez-vous.

La date limite de réception des offres est fixée au : 24 Janvier 2025 à 11H00.

Les plis sont à retourner à :

Mairie d'Auriac
12, Rue du Sudour
19220 AURIAC

Les offres seront appréciées en fonction de la qualité du projet